

**Itinérance : les élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent demandent
une meilleure reconnaissance des spécificités rurales**

Bas-Saint-Laurent, le 26 mai 2026 – Dans le cadre des Consultations nationales sur les prochaines orientations en matière de santé mentale, itinérance et dépendance, la Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent (TREMBSL) a déposé un mémoire qui met en évidence les enjeux et des besoins spécifiques aux situations d’itinérance et d’instabilité résidentielle sur son vaste territoire.

Au Bas-Saint-Laurent, 57% des ménages locataires en situation de pauvreté occupent un logement considéré comme inabordable et 59 % jugent qu’il serait difficile de se reloger s’ils devaient quitter leur habitation actuelle. Dans les dernières années, 18 % de la population bas-laurentienne déclare avoir eu de la difficulté à répondre à ses besoins essentiels et ceux de sa famille une fois les frais d’habitation payés.

Dans son [mémoire](#), la TREMBSL formule 16 recommandations pour favoriser l’inclusion formelle et concrète des milieux ruraux et régionaux dans les politiques et programmes gouvernementaux en itinérance.

Puisque ces politiques sont généralement développées sur la base de réalités urbaines et que les milieux ruraux sont peu consultés, les organismes se retrouvent à devoir moduler leurs plans d’action à des programmes inadaptes à leur réalité. Pour inverser cette tendance, la TREMBSL demande au gouvernement de :

- Fournir plus d'autonomie au niveau local et régional pour définir les besoins et des solutions adaptées aux réalités territoriales.
- Assurer une stabilité de financement aux organismes communautaires qui interviennent en itinérance.
- Fournir des ressources de soutien technique et des ressources financières aux municipalités pour accroître leur capacité d’action.

Les élu-es rappellent que les enjeux structurels auxquels nos communautés sont confrontées, tels que le manque de services de proximité, d’une offre de transport collectif et de logements réellement abordables, viennent exacerber les vulnérabilités et les risques d’itinérance. Face à ces enjeux, ils demandent de :

- Investir substantiellement dans les services de proximité en santé et services sociaux et préserver la région du Bas-Saint-Laurent des compressions en santé.
- Soutenir les demandes régionales de financement des services de transport collectif au Bas-Saint-Laurent
- Soutenir des logements sociaux et réellement abordables sur la base du revenu des ménages.
- Investir massivement dans les infrastructures municipales afin de permettre aux municipalités de mettre à niveau et de construire les réseaux qui pourront approvisionner de nouveaux logements.
- Relancer et réinvestir dans les programmes Rénovation Québec et d’adaptation de domiciles et rétablir le plein financement du programme RénoRégion.

« L'itinérance est encore trop souvent perçue comme un enjeu métropolitain alors qu'elle est bien présente dans nos milieux ruraux. L'itinérance vécue dans nos communautés est souvent moins visible et donc sous-représentée dans les rapports de dénombrement. Nos communautés font face à des besoins spécifiques qui ne sont pas bien pris en compte ; il est temps de considérer l'expertise de nos organismes communautaires et de nos milieux municipaux pour définir des solutions adaptées.

Nous accueillons favorablement la proposition portée par Mme Marois d'organiser un Sommet national sur l'itinérance. Nous invitons à saisir cette occasion pour mobiliser toutes les voix, incluant celle des milieux ruraux et régionaux, afin de bâtir des solutions pour appuyer toutes les communautés québécoises. »

Bruno Paradis, préfet de la MRC de La Mitis et président de la TREMBSL

« Les organismes offrant des services en itinérance au Bas-Saint-Laurent desservent un vaste territoire et une population diversifiée. Ils doivent composer avec une instabilité financière récurrente et des programmes mal adaptés qui génèrent souvent une surcharge administrative. Leur assurer un financement stable, reconnaître leur expertise et leur fournir davantage d'autonomie sont des conditions essentielles pour qu'ils puissent se consacrer efficacement au service des personnes vulnérables. »

Vincent Bérubé, maire de la Ville de La Pocatière et vice-président de la TREMBSL

« Les rôles et les responsabilités du milieu municipal en matière d'itinérance sont récents, mais la pression et les attentes sont grandes! Pour faire en sorte que le milieu municipal joue pleinement son rôle, dans une approche bienveillante et centrée sur le vivre-ensemble, il est essentiel qu'il dispose des ressources techniques et financières pour bien diagnostiquer la situation présente sur son territoire et planifier les interventions les mieux adaptées. »

Sylvie Blanchette, mairesse de la Ville d'Amqui et membre de l'exécutif de la TREMBSL

Pour consulter le mémoire de la TREMBSL : [cliquez ici](#)

À propos de la TREMBSL

La Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent a été créée en mai 2019. Ce lieu de concertation regroupe les huit préfets et préfètes des MRC bas-laurentiennes et les 10 maires et mairesses des cités régionales ou des municipalités de centralité. La Table est l'interlocutrice politique privilégiée de toute une région auprès des gouvernements supérieurs, afin de promouvoir les priorités régionales.

- 30 -

Photo jointe : Membres de la TREMBSL

Source : Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent

Pour information et entrevue :

Sophie Duchaine, coordonnatrice

581-246-0438

sduchaine@crdbsl.org